LETTRES DE MONSEIGNEVR LE Prince de Condé. Ensemble celle de Monseigneur de Montmorency, enuoyée au Roy, sur le sujet du sieur de Bouteuille.



A PARIS,
Chez Nicolas Quesnet, au Mont sainct Hilaire.



LETTRES DE MONSEIGNEVR LE Prince de Condé. Ensemble celle de Mõseigneur de Montmorency, enuoyée au Roy, sur le sujet du sieur de Bouteuille.

SIRE,

Ie joincts ma tres-humble priere à celle de tous les parens de mon Cousin de Bouteuille, pour implorer la pitié de vostre Majesté à luy faire grace. Il a failly par l'erreur de la cou-

ſtume de voſtre Royaume, qui fait conſiſter l'honneur en des actions perilleuſes, ça eſté ceſte opinion de gloire, & non pas vn deſſein particulier de vous deſobeyr qui la porté à ceſte licence: que ſi pour maintenir la loy que voſtre Majeſté a faite, & pour la neceſſité de l'exemple, il importe qu'elle ordóne des peines à ce coulpable, faite s'il vous plaiſt, SIRE, qu'elle n'aillent pas à la ruine de ſon Eſtre, ny à la honte de ſon nom, voſtre Bonté & voſtre Iuſtice peuuent trouuer leur commune ſatisfaction à la perte de ſa liberté, ſans celle de ſa vie, & vne priſon perpetuelle pour aſſez de ri-

gueur pour asagir son courage, & celuy des autres, possible qu'vn iour ceste mesme valeur qui desplaist à vostre Majesté reparera genereusement sa faute pour le seruice de son Estat, & si vostre Majesté le reserue à ceste vsage, elle mettra dans tous les cœurs qui participẽt à son sang, & à sa disgrace, que le souuenir de ses seruices & de ses ancestres, & la creance de ceux qu'il pourra peut-estre rendre, disposeront la compassion de vostre Majesté de pardonner à ce Criminel, qui sera desormais plus respectueux, & ie seray toute ma vie,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,
H. D. B. P. D. C.

Lettre de Monſeigneur de Montmorency, au Roy.

SIRE,

Si i'euſſe oſé ſans la permiſſion de voſtre Majeſté ſortir de ceſte Prouince, ie me fuſſe allé jetté à ſes pieds, & luy demander grace pour mon Couſin de Bouteuille, auec autant d'inſtance d'humilité & de reſpect, que la nature & le ſang m'obligent à luy donner ceſte aſſiſtance, & comme ie n'euſſe pas cedé ceſte office à perſonne, I'euſſe creu trouuer auſſi dans voſtre Bonté & Clemence autant d'accés que tout autre, pour le rendre encor fauorable à celuy que i'aduouë en auoir trop ſouuent abuſé : mais, SIRE, c'eſt le mal heur du ſiecle, la maladie de ceux de ſon aage, & de ſon humeur, & vn mal-heur particulier qui l'accompagnent,

qui le rend ſans doute plus coulpable qu'aucun deſſein, de deſplaire à voſtre Majeſté, puis qu'il porte vn nom, auquel la fidelité & obeyſſance eſt inſeparablement attachée. Ie croy le pouuoir dire ſans mentir, & auoir quelque droict de demander à voſtre Majeſté auec toutes les ſubmiſſions que ie dois la vie de ce mal-heureux, en recompenſe de pluſieurs de ſes predeceſſeurs & des miens qui l'ont ſi glorieuſemẽt perdus pour le ſeruice des Roys, & pour le bien de voſtre Couronne, & ſi ceux que i'ay taſché à rendre à voſtre Maieſté peuuent meriter quelque conſideration, ie luy en oze renoueller le ſouuenir pour eſloigner ceux de ſa Iuſtice, & approcher ceux de ſa miſericorde, SIRE, ceſte derniere grace que voſtre Prudence ſçaura accompagner de toutes les autres peines que merite ceſte faute, le rendront ſans doute plus ſage, & ie me rends vo-

lontiers caution de son obeyssance à l'aduenir, & comme il a des parties qui le peuuent rendre vtile à seruir, ie croy fermement que la recognoissance qu'il tesmoignera par toutes ses actions, donnera subjet à vostre Majesté de ne se repentir d'auoir donner la vie à celuy qui porte le nom de Mont-morency.

Vostre tres-humble, & tres-affectionné seruiteur à iamais.
DE MONT-MORENCY.